Raif

Revue archéologique d'Île-de-France

Numéro 2 – 2009

Paul BRUNET
Jean-Gabriel PARIAT
Richard COTTIAUX
avec la collaboration de
Marie-France ANDRÉ

SÉPULTURES ET CÉRAMIQUES DU BRONZE ANCIEN À MEAUX « ROUTE DE VARREDDES/ CHEMIN DE FLANDRE » (SEINE-ET-MARNE)

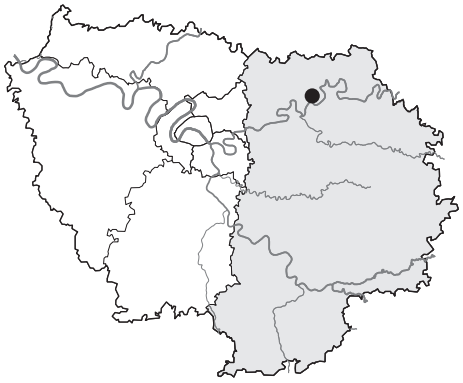

Résumé

Sur la commune de Meaux, dans le nord de la Seine-et-Marne, la fouille du site néolithique final de la « Route de Varreddes/Chemin de Flandre » a permis de mettre au jour trois sépultures datées par le ^{14}C de l'âge du Bronze ancien, ainsi que quelques éléments céramiques de cette époque. Leur étude permet de documenter cette période méconnue dans le bassin aval de la Marne et plus particulièrement sous l'angle des pratiques funéraires. Le petit ensemble de tombes du Bronze ancien de Meaux, comparé à d'autres sépultures découvertes dans ce secteur géographique, ajoute un peu plus à la complexité des pratiques funéraires déjà identifiées : réutilisation de sépultures collectives antérieures, enclos monumentaux et tombes isolées au sein des habitats.

Abstract

Three burials from the Late Neolithic site of "Route de Varredes/Chemin de Flandre" in Meaux (North Seine-et-Marne) were radiocarbon dated to the Early Bronze age. The site also included a few pottery sherds from this period. The present study aims to shed new light on funerary practices of a little known period in the Marne valley. This small group of Early Bronze age burials complicates somewhat the funerary context defined through other discoveries made in the area: the reusing of collective burials, monumental ring ditches and burials found in domestic contexts.

Mots-clés : *âge du Bronze ancien, sépultures, inhumations, céramiques.*

Keywords : *early Bronze age, burials, inhumations, pottery.*

La ville de Meaux est située au nord du département de Seine-et-Marne où la Marne dessine de larges méandres (fig. 1). La boucle de Meaux, en revanche, est très resserrée, et s'inscrit entre celles de Jablines et de Varreddes/Congis-sur-Thérouanne. La plaine alluviale est bordée par des coteaux surplombant l'ensemble d'une soixantaine de mètres. Elle est constituée par des alluvions actuelles ou subactuelles, tandis que les pieds de coteaux sont recouverts par un colluvionnement qui peut dépasser une épaisseur de 1 m.

La parcelle étudiée est implantée en pied de coteau. Elle a été fouillée sur une emprise de moins de 1 800 m^2 (fig. 2). Le site, principalement représenté par une couche archéologique de 20 cm d'épaisseur, a été protégé par plusieurs niveaux de colluvionnement (fig. 3). Une trentaine de structures diachroniques, entamant le substrat sableux sous-jacent, sont apparues au niveau de la couche archéologique. La séquence d'occupation mise au jour s'étage du Néolithique moyen à la période gauloise. Les deux occupations principales concernent le Néolithique final, dont les vestiges constituent l'écrasante majorité du mobilier découvert (160 kg de céramique, 90 kg de lithique, 23 kg de faune et 65 kg de grès), puis le Bronze ancien, objet de cet article (BRUNET *et alii* 2004).

Les vestiges des occupations principales se répartissent en deux zones distinctes : au nord, ils montrent une répartition diffuse et ont été relevés selon une maille de 4 m^2 ; au sud, ils sont regroupés au sein d'une concentration remarquable (d'une superficie d'environ 120 m^2), où leur densité a exigé un relevé métrique (fig. 2).

Les éléments se rapportant au Bronze ancien sont répartis sur les deux zones. La plupart d'entre eux sont mêlés aux vestiges du Néolithique final. Il s'agit de céramique domestique (?) (dont l'identification repose sur un tri typologique), d'une structure excavée (str. 2396), et de trois sépultures regroupées dans un rayon de 5 m au sein de la concentration principale (str. 2401, 2411 et 2429).

Le dégagement de cette concentration a mis au jour un empierrement d'environ 10 x 7 m, constitué de blocs de meulières. C'est à cette occasion que deux des sépultures ont été découvertes (str. 2401 et 2411). Le nettoyage de la zone en fin d'opération en a par la suite révélé une troisième (str. 2429).

EMPIERREMENT NATUREL OU MONUMENT FUNÉRAIRE ?

L'empierrement forme un quadrilatère orienté est-ouest (fig. 2). Le module des pierres qui le

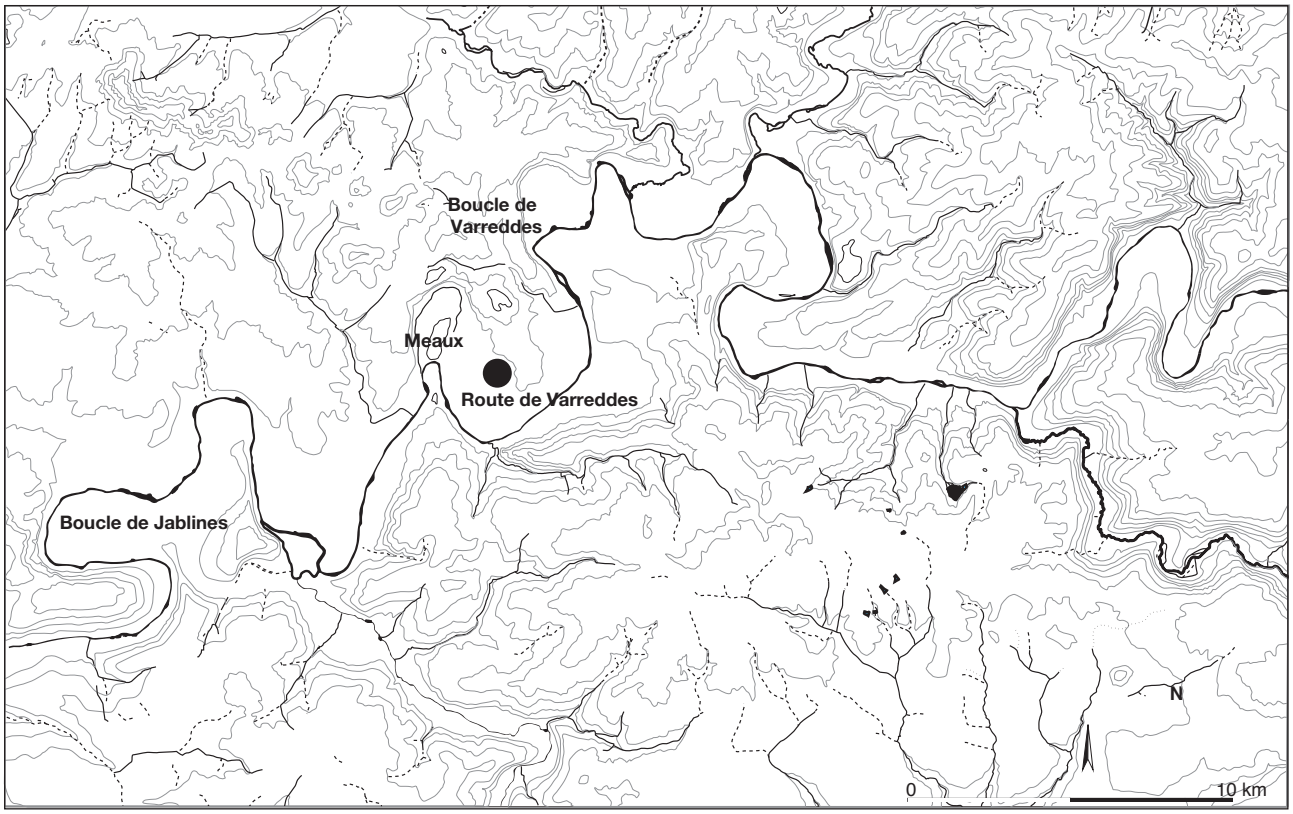

Fig. 1 - Localisation du site de « Route de Varreddes/Chemin de Flandre » à Meaux (Seine-et-Marne). DAO : P. Brunet (INRAP).

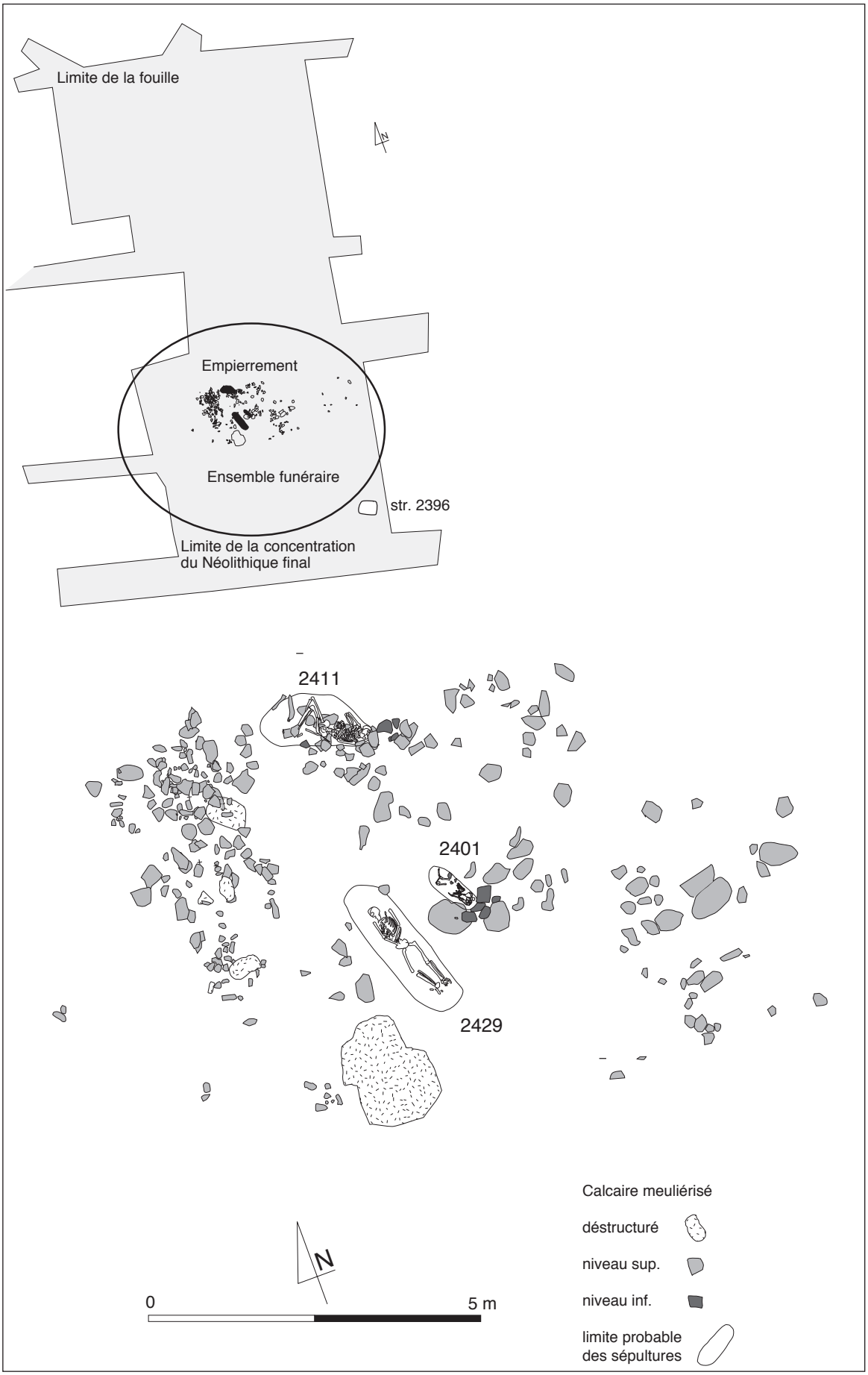

Fig. 2 - Meaux « Route de Varreddes/Chemin de Flandre » (Seine-et-Marne), plan général du site, localisation de l'empierrement et des sépultures de l'âge du Bronze ancien. DAO : P. Brunet (INRAP).

composent varie d'environ 10 à 70 cm, et leur regroupement a fait l'objet d'un relevé précis à l'exception d'une bande de 2 ou 3 m au nord, où leur module et leur nombre n'attiraient pas particulièrement l'attention. Hormis cette bande, l'empierrement forme assez nettement un losange orienté ouest - nord-ouest / est - sud-est. Sur sa limite orientale, l'organisation des pierres est moins nette et leur module est plus important qu'ailleurs. L'aire interne comporte des vides et trois concentrations, dont deux correspondent à l'emplacement de deux inhumations (str. 2401 et 2411). La sépulture 2429 est implantée dans un des vides de l'empierrement.

La coexistence de l'empierrement, des sépultures et de la concentration des vestiges du Néolithique final pose le problème de leur contemporanéité. La richesse du mobilier au sein de la couche archéologique dans laquelle se trouvaient scellées les pierres semble indiquer une faible érosion du site. En effet, ce dernier a été protégé par plus d'1 mètre de colluvions. Stratigraphiquement, il n'a pas été possible de discerner les rejets du Néolithique final, les quelques éléments céramiques du Bronze ancien, l'empierrement et les sépultures. La sépulture 2429 a été découverte après le nettoyage final. Les mobiliers, céramique et lithique, découverts au droit des sépultures 2411 et 2429, et dans une moindre mesure de la sépulture 2401, présentent un déficit numérique et pondéral par rapport à la périphérie.

Cette répartition peut s'expliquer par un remaniement des vestiges lié au creusement postérieur des tombes au sein du niveau archéologique. Quant à l'empierrement, sa disparition complète lors du nettoyage prouve qu'il reposait sur le substrat de limons sableux beiges et qu'il était englobé dans la couche archéologique. La coïncidence spatiale entre la concentration maximale des vestiges et de l'empierrement supposerait plutôt que les pierres sont liées aux rejets du Néolithique final. Il ne s'agit donc vraisemblablement pas des vestiges d'un monument funéraire. En revanche, la disposition des pierres sur la tête de deux des défunts (str. 2401 et 2411, fig. 4) semble indiquer un aménagement volontaire et opportuniste des sépultures réemployant des blocs déjà présents. Si cet ensemble de faits n'explique cependant ni l'origine des pierres, ni la chronologie de leur mise en place, il permet d'envisager que « l'empierrement » corresponde à un affleurement naturel réaménagé.

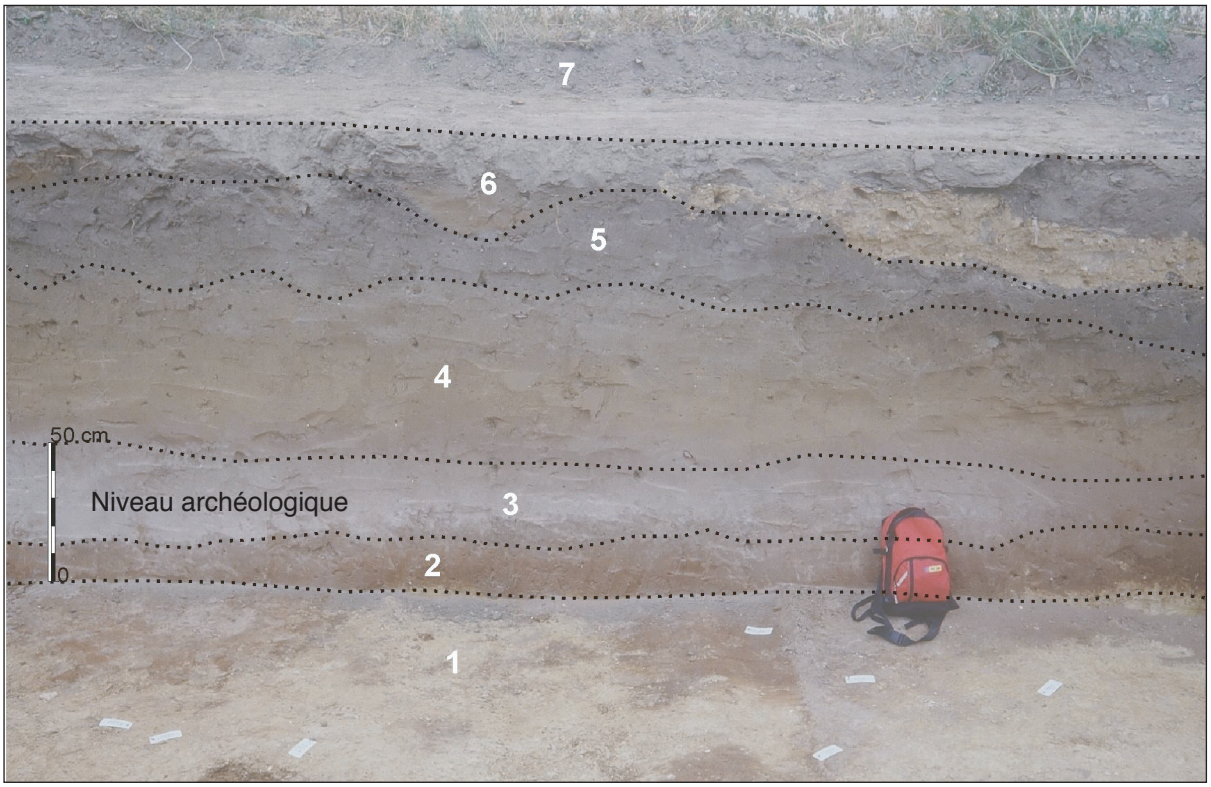

Fig. 3 - Meaux « Route de Varreddes/Chemin de Flandre » (Seine-et-Marne), contexte stratigraphique : **1**, substrat sableux ; **2**, relique(s) de pédogénèse(s) ancienne(s) ; **3**, relique de sol holocène (niveau archéologique) ; **4**, unité colluviale ; **5**, sol récent ; **6**, perturbations et remblais récents ; **7**, terre végétale. © Y. Le Jeune (CG 93).

LES SÉPULTURES

Les trois sépultures ne sont pas implantées au centre de l'empierrement, mais sur sa périphérie. La première (str. 2411) est près de la limite nord, alors que les deux autres (str. 2401 et 2429) se trouvent près de la limite sud. Si l'axe de la sépulture septentrionale semble obéir à l'alignement local de l'empierrement, les deux autres lui sont perpendiculaires. L'absence de différences entre le remplissage supérieur des tombes et le substrat encaissant (la couche archéologique) n'a pas permis de distinguer les limites exactes des sépultures en surface. Elles étaient plus facilement identifiables au niveau du substrat de sable limoneux beige sous-jacent. L'orientation des trois corps diffère : str. 2411 : est

Niveau supérieur

Niveau inférieur
(niveau des sépultures)

Empierrement supérieur
de la sépulture 2411

Démontage des pierres de la sépulture 2411

Fig. 4 - Meaux « Route de Varreddes/Chemin de Flandre » (Seine-et-Marne), disposition des pierres autour des sépultures str. 2401 et 2411.
© et DAO : P. Brunet (INRAP).

- sud-est / ouest - nord-ouest ; str. 2401 : sud-est / nord-ouest ; str. 2429 : nord - nord-ouest / sud - sud-est. Les sépultures 2401 et 2429 sont quasiment tête-bêche.

Les surfaces externes des os comportent peu de traces et le tissu spongieux est conservé. Les épiphyses des os longs sont présentes et la fragmentation est faible. Globalement, les squelettes sont complets et il manque peu d'ossements. Dans le détail, quelques déficits doivent être imputés à l'action d'animaux fouisseurs dont les terriers ont été identifiés.

SÉPULTURE 2401

La structure 2401, située dans la partie sud de la zone empierrée, a livré les restes en connexion d'un individu immature (fig. 5 et encadré I). Nous n'avons pas examiné les ossements de cette inhumation. Il est donc impossible d'être plus précis en ce qui concerne son âge.

Aucune limite de fosse n'a été repérée. Le sujet est orienté sud-est / nord-ouest, tête au sud-est. La face regarde vers l'ouest. Il est replié sur le côté gauche. La position des membres n'est pas aisément

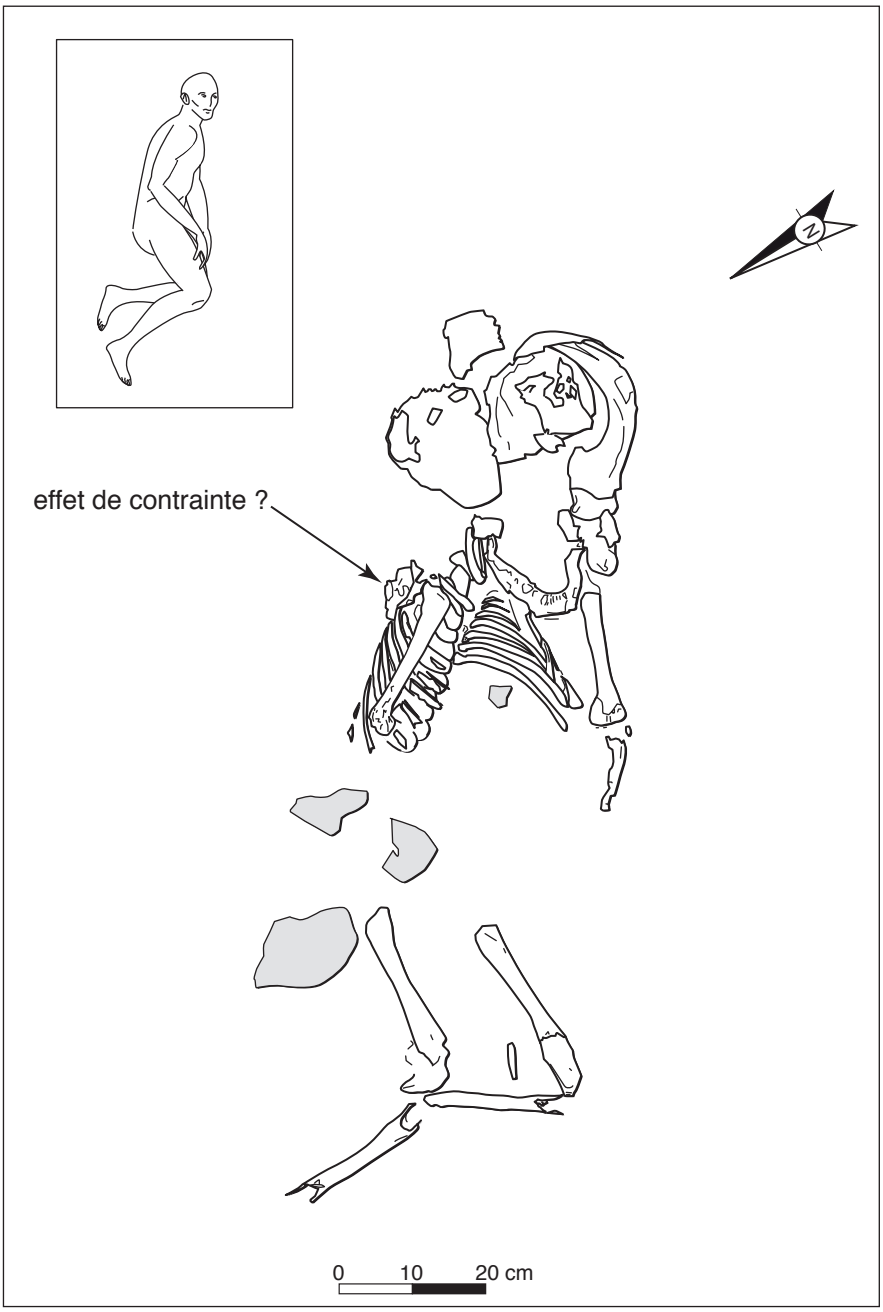

Fig. 5 - Meaux « Route de Varreddes/Chemin de Flandre » (Seine-et-Marne), sépulture 2401. DAO : J.-G. Pariat (CG 95).

Sépulture 2401, données taphonomiques

• Connexions et dislocations

Globalement, le haut du sujet apparaît scindé en deux parties : le membre supérieur droit et les côtes droites, le bloc crânio-facial, la mandibule et les côtes gauches formant un ensemble décalé de quelques centimètres du reste du squelette.

Le bloc crânio-facial, très fragmenté, apparaît en face antérieure. Plusieurs fragments d'os pariétal et d'os temporal droits se sont effondrés au sein du volume ménagé par le crâne. La mandibule, déconnectée, apparaît en face antéro-supérieure. Elle a basculé d'est en ouest. L'articulation du cou est rompue. Un bloc de vertèbres cervicales est en connexion au nord de la mandibule. Les vertèbres sont en face latérale droite. L'étage thoracique est globalement en connexion. Les vertèbres sont en face latérale droite ou antérieure. La partie inférieure de la colonne (vertèbres lombaires), le sacrum et le coccyx sont absents. Les côtes droites apparaissent dans l'ordre anatomique. Elles sont en connexion lâche. Les côtes les plus hautes sont en face supérieure, les plus basses sont en face externe et supérieure. Les côtes gauches sont déconnectées, et se retrouvent en face interne et supérieure.

L'articulation de l'épaule droite est légèrement disloquée. La scapula, en face antéro-supérieure, ne s'est pas affaissée. La clavicule a très légèrement pivoté sur un axe sud-nord. Elle demeure cependant en équilibre instable sur les côtes droites. La tête humérale n'est plus en contact avec la cavité glénoïdale de la scapula, dont elle est cependant restée à proximité. L'humérus est en face latérale. Enfin, l'avant-bras et la main manquent. À gauche, l'articulation de l'épaule est maintenue. L'humérus est parallèle à l'axe du tronc. Il apparaît en face antérieure. Le seul fragment d'os long conservé pour l'avant-bras indique une bonne préservation de l'articulation du coude. La main est absente.

La ceinture des membres inférieurs n'est pas conservée. Le membre inférieur droit se trouve sur le gauche. Le fémur est en face antérolatérale. L'articulation du genou est distendue. Le tibia apparaît en face latérale. Le pied n'a pas été retrouvé. À gauche le fémur est en face antéromédiale. L'articulation du genou est maintenue et le tibia est en face médiale. Le pied est à nouveau absent.

• Milieu de décomposition et type de structure

Parmi les remaniements multiples affectant cette inhumation, la perturbation la plus spectaculaire a été observée à la mi-hauteur du corps (avant-bras, mains, bassin). La présence d'un terrier à cet endroit explique sans doute l'absence des os manquants.

Les indices relatifs au milieu de décomposition sont contradictoires. La déconnexion de la mandibule par rapport au crâne, la rupture de l'articulation du cou, et la déconnexion des côtes gauches induisent plutôt un espace vide. Ces observations contrastent avec la troublante homogénéité affectant la partie droite de la cage thoracique (maintien de l'épaule droite en équilibre instable, gril costal droit en place). Ainsi, l'espace dans lequel le corps a pu évoluer était-il sans doute mixte, c'est-à-dire vide dans un premier temps, puis colmaté. Ce cas de figure n'est possible que si l'on envisage la présence d'un contenant souple (linceul ?) autour du cadavre. Ce contenant, en disparaissant, aurait rendu possible des infiltrations de sédiment permettant à certaines régions anatomiques de rester en place, d'autres subissant des basculements sous l'effet de la pesanteur. En outre, il n'est pas sûr que la seule présence de ce contenant suffise à expliquer les déplacements observés. Le fond de fosse a pu faire l'objet d'un aménagement, par exemple à l'aide d'un plancher ; sa disparition ayant engendré la chute d'une partie du corps. Hélas, les arguments manquent pour étayer cette hypothèse.

Enfin, cette interprétation n'explique pas l'état de fragmentation observé au niveau du crâne. Il paraît raisonnable d'envisager un lien avec la présence de blocs de pierre situés immédiatement au-dessus du corps. Sous l'effet de la pression, l'os se serait fissuré. Cette hypothèse est d'autant plus plausible que l'empierrement n'est présent qu'au niveau de la tête.

Encadré I - Meaux « Route de Varreddes/Chemin de Flandre » (Seine-et-Marne), sépulture 2401, données taphonomiques.

lisible. Une perturbation des avant-bras jusqu'au bassin a provoqué la disparition quasi-complète des ossements, si bien que la position du membre supérieur droit est illisible. Le membre gauche est étendu le long du corps. Les membres inférieurs sont fléchis sur le côté gauche, la cuisse droite formant avec la jambe un angle de 90° et le degré de flexion du membre gauche atteignant 45°.

SÉPULTURE 2411

La structure 2411 se trouve à 2,50 m au nord de la structure 2401, en limite de la zone empierrée. Elle renferme le squelette, particulièrement gracile, d'un adulte de sexe masculin (BRUZEK 2002). L'état de la denture est bon : les cuspides sont encore visibles, faiblement abrasées. Par ailleurs, cet individu

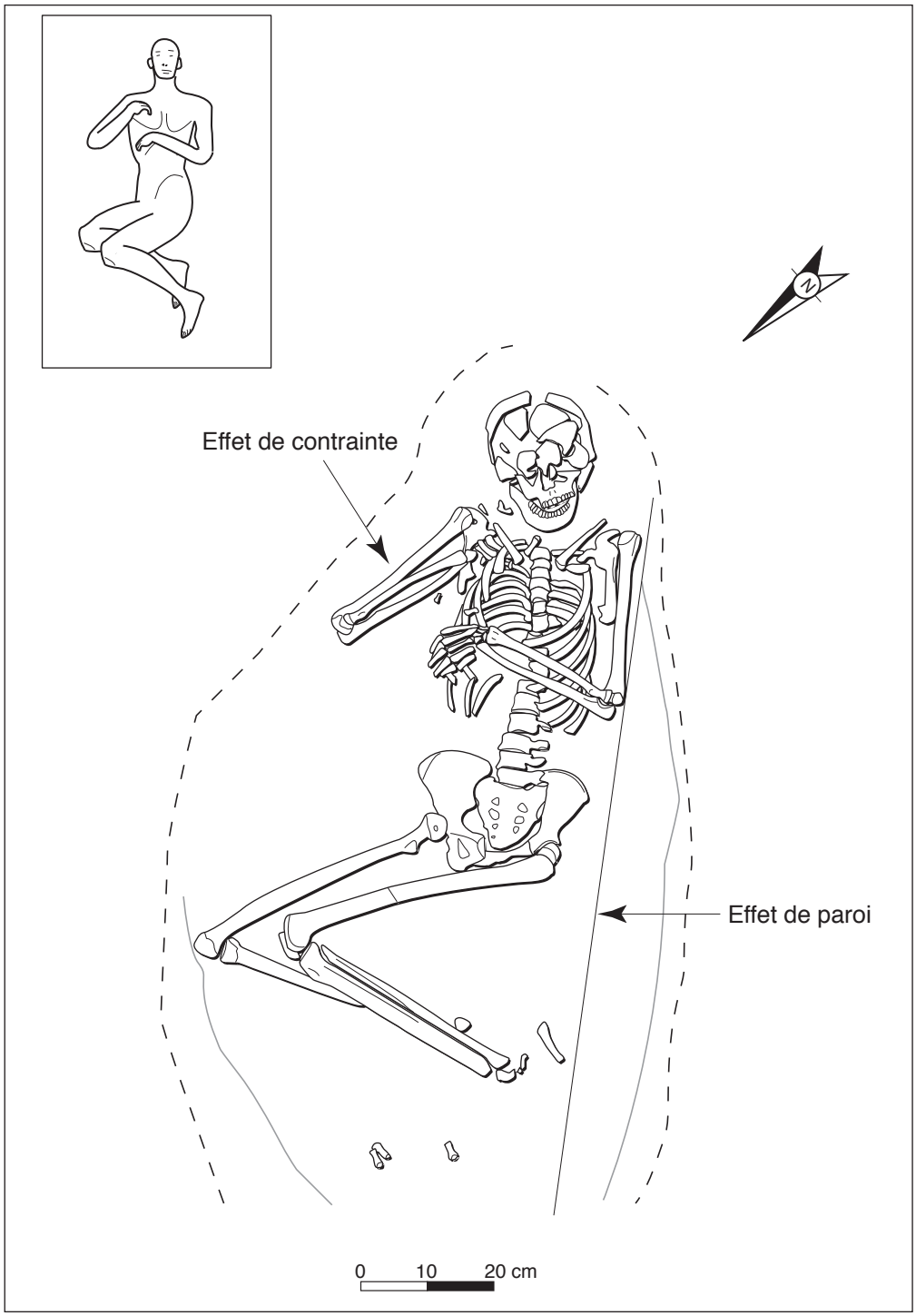

Fig. 6 - Meaux « Route de Varreddes/Chemin de Flandre » (Seine-et-Marne), sépulture 2411. DAO : J.-G. Pariat (CG 95).

Sépulture 2411, données taphonomiques

• Connexions et dislocations

Le crâne apparaît par sa face antéro-supérieure. La mandibule, dont la face d'apparition est identique, est restée en connexion avec ce dernier. L'atlas est en revanche déconnecté de la partie basilaire du crâne. Cette déconnexion est compatible avec un mouvement général de bascule de la tête d'arrière en avant. Le reste de la colonne vertébrale est globalement en connexion. Dans le détail, les vertèbres thoraciques 2 à 6 sont en connexion stricte et apparaissent en face antérieure. Les liens entre les vertèbres 7 à 12 sont légèrement distendus, ce qui engendre la déconnexion de plusieurs côtes. La face d'apparition est à dominante antérieure. Les deux premières vertèbres lombaires, en connexion, apparaissent en face antérieure. Il y a ensuite une distension du lien entre la seconde vertèbre lombaire et la troisième vertèbre lombaire. Les trois dernières vertèbres lombaires forment un bloc et apparaissent en face antérolatérale gauche. Les côtes droites les plus hautes sont en connexion tandis que les côtes 9 à 12 ont subi un léger redressement. Les côtes gauches sont en connexion.

L'articulation de l'épaule droite est maintenue, la tête de l'humérus se trouve dans la cavité glénoïdale de la scapula. La clavicule est semi-verticalisée. L'humérus apparaît en face latérale. Sa partie distale est en connexion stricte avec les os de l'avant-bras. L'ulna est en face postéro-latérale, le radius est en face postérieure. Les os de la première rangée du carpe sont encore en connexion avec le radius et l'ulna, dans le prolongement de l'avant-bras. Deux métacarpiens et une phalange proximale de main apparaissent perpendiculairement à l'axe du bras. Les autres ossements de la main sont faiblement dispersés. À gauche, la clavicule est semi-verticalisée, mais la tête de l'humérus est en place dans la cavité glénoïdale de la scapula. L'articulation du coude est maintenue, et la main est en connexion dans le prolongement de l'avant-bras, position qui signe la faible ampleur des remaniements.

Il n'y a pas d'ouverture franche du bassin, mais l'on observe tout de même la déconnexion des os coxaux par rapport au sacrum. Cette dislocation a d'ailleurs engendré la sortie des têtes fémorales hors des cavités acétabulaires. L'articulation de la hanche droite est disloquée. Le fémur apparaît en face médiale. Le genou n'est plus en connexion. La patella, à 0,25 m à l'ouest de sa position initiale, se trouve au niveau du tiers distal de la fibula gauche. Le tibia apparaît en face médiale, la fibula se trouve sous ce dernier. Le pied est disloqué, et fortement remanié. La rupture de l'articulation de la hanche gauche a engendré une légère rotation du fémur qui apparaît en face latérale. Cette rotation n'affecte pas l'articulation du genou, restée dans son intégrité anatomique. Le tibia est en place, en face latérale tandis que la fibula a basculé en arrière de ce dernier. Le pied est, comme à droite, incomplet, disloqué et dispersé. Il manque jusqu'à 15 ossements pour le pied droit. Ce déficit, corrélé à la dispersion des os des pieds, peut être mis en relation avec l'intervention d'animaux fouisseurs.

• Milieu de décomposition et type de structure

La plupart des articulations sont maintenues et les distensions, lorsqu'elles existent, sont de faible ampleur. À ceci s'ajoute une dispersion des restes très limitée spatialement. Par ailleurs, la main droite est complète et en place ce qui est relativement rare pour des articulations aussi labiles. Ces différents indices incitent à privilégier l'hypothèse d'un espace colmaté. Il semble que le sédiment ait donc pu s'infiltrer régulièrement parmi les espaces vides apparaissant lors de la décomposition du cadavre.

Par ailleurs, les remaniements observés, tant au niveau des pieds que de la patella droite, sont imputables à l'action des animaux fouisseurs.

Ceux affectant le bloc crânio-facial ont probablement une autre origine. Malgré le maintien en connexion de la mandibule, la tête semble avoir basculé d'arrière en avant. Ce mouvement a-t-il un lien quelconque avec la présence de blocs de pierre dans la couche sus-jacente, comme pour l'inhumation précédente (fig. 6) ? En effet, le sédiment encaissant a pu jouer un rôle de compression entraînant la bascule de la tête.

Cette hypothèse tendrait à être confirmée par la fragmentation affectant le sommet du crâne. Le poids exercé par les blocs sur la tête aurait engendré la fragmentation. Cependant, d'autres blocs se trouvent au-dessus du squelette et semblent n'avoir provoqué aucun dégât. L'épaisseur de sédiment séparant les blocs du squelette était peut-être plus faible au niveau du crâne qu'au niveau du reste du corps.

Encadré II - Meaux « Route de Varreddes/Chemin de Flandre » (Seine-et-Marne), sépulture 2411, données taphonomiques.

semble s'être fracturé la cheville, d'après la présence d'un cal osseux sur l'épiphyse distale de la fibula gauche. L'âge précis du sujet ne peut être estimé, faute de méthode satisfaisante.

Les ossements reposent dans une fosse allongée, mais irrégulière, de 1,70 m de long par 0,80 m de large (fig. 6 et encadré II). Le sujet est orienté est - sud-est / ouest - nord-ouest, dans l'axe présumé de la fosse, la tête à l'est - sud-est. Il repose sur le dos avec les membres inférieurs fléchis sur le côté droit. Le membre supérieur droit est hyperfléchi. L'avant-bras est replié sur le bras, de telle sorte que la main se retrouve sur l'épaule droite. Le membre supérieur gauche est moins fléchi, le bras forme avec l'avant-bras un angle légèrement inférieur à 90°. Le bras est parallèle à l'axe du tronc, l'avant-bras couvre une partie des côtes gauches, et la main se trouve dans le prolongement de ce dernier sur les côtes droites les plus basses. Les membres inférieurs sont fléchis sur le côté droit et forment un angle d'environ 60°.

SÉPULTURE 2429

La structure 2429 se trouve à 0,70 m à l'ouest - sud-ouest de la structure 2401. Elle abrite les restes d'un individu de 16-20 ans (BIRKNER 1980). L'état de la denture est bon, laissant apparaître de faibles plages de dentines. Le sexe des sujets de cet âge ne peut être déterminé avec fiabilité. D'après certains critères morphologiques repérés sur l'os coxal, il pourrait s'agir d'un homme.

La fosse, oblongue, est orientée nord - nord-ouest / sud - sud-est (fig. 9 et 10). Elle mesure 1,80 m de long pour 0,70 m de large. Deux zones vides d'une quarantaine de centimètres sont apparues au nord et au sud du corps du défunt. Le sujet

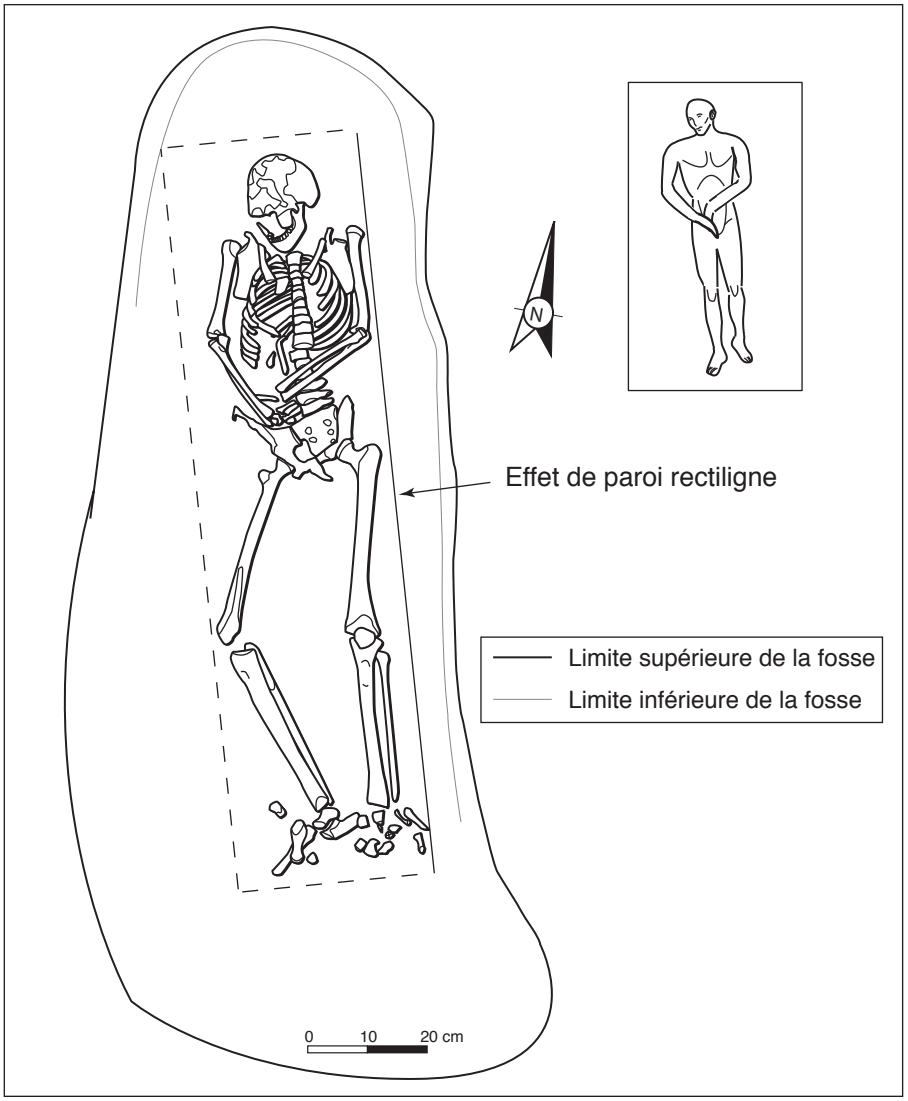

Fig. 7 - Meaux « Route de Varreddes/Chemin de Flandre » (Seine-et-Marne), sépulture 2429. DAO : J.-G. Pariat (CG 95).

Sépulture 2429, données taphonomiques

• Connexions et dislocations

Le squelette a été retrouvé dans son intégrité anatomique, malgré des remaniements. Le bloc crânio-facial apparaît par sa face antérolatérale gauche. Il est déconnecté de la mandibule, qui apparaît en face antérolatérale gauche. Cette position traduit une chute de la mandibule dans un sens nord-sud. On observe une ouverture de la cage thoracique. L'articulation du cou est disloquée, plusieurs vertèbres cervicales ne sont plus en connexion. L'étage thoracique est en place. Les vertèbres 1 à 12 sont en face antérieure. Il y a une rupture entre la douzième et la treizième vertèbre thoracique. Les vertèbres lombaires sont en connexion lâche, et apparaissent en face antérolatérale gauche. La cinquième vertèbre lombaire est en connexion avec le sacrum. Les côtes ne sont pas toujours en place. L'extrémité vertébrale des côtes droites est déconnectée des vertèbres. Les côtes les plus hautes sont en face supérieure, les suivantes en face interne et les plus basses complètement disloquées. Les côtes gauches sont elles aussi déconnectées et apparaissent en face externe et supérieure. Le manubrium est sorti du volume initial du corps, et se retrouve au-dessus des premières côtes droites.

L'articulation de l'épaule droite est légèrement distendue. L'humérus est en face antérieure. L'articulation du coude est préservée. Le radius croise l'ulna et se retrouve au-dessus, en face médiale. La main est disloquée. Un bloc de trois métacarpiens apparaît en face dorsale. Le reste de la main est dispersé dans la région du bassin. L'articulation de l'épaule gauche est rompue. L'humérus a subi une rotation de l'extérieur vers l'intérieur. Il est passé de face antérieure en face antérolatérale. L'articulation du coude est distendue. Le radius est en face postérieure, l'ulna est en face antérieure. La main est disloquée au niveau du bassin.

Les os coxaux sont en connexion avec le sacrum. Il n'y a pas d'ouverture du bassin. L'articulation de la hanche droite est préservée. Le fémur apparaît en face antérieure et médiale. Le tibia et la fibula sont déconnectés du fémur. Le tibia, en face médiale, a basculé d'est en ouest. La fibula se trouve sous le tibia, dans une position assez proche de celle qu'elle devait avoir à l'origine. Le pied est disloqué, mais les os sont faiblement dispersés. La hanche gauche est en place, le fémur en connexion avec l'os coxal apparaît en face antérieure. L'articulation du genou est maintenue. La patella est en déséquilibre sur l'épiphyse proximale du tibia. Ce dernier apparaît en face antérieure. La fibula, elle aussi en face antérieure, est en connexion avec le tibia. Le pied est disloqué et une nouvelle fois faiblement dispersé.

• Milieu de décomposition et type de structure

Les déconnexions trahissant des basculements et des mouvements sont nombreuses : la mandibule est déconnectée du crâne, les clavicules sont verticalisées, l'articulation de l'épaule gauche est rompue, le thorax s'est ouvert et les extrémités des membres sont disloquées. Seule une évolution du corps en espace vide a rendu ces mouvements possibles.

Ce vide est sans doute la conséquence de l'existence d'un contenant qu'il est possible de restituer. Les dimensions de la fosse sont nettement supérieures à l'espace occupé par le squelette. On peut supposer que cela est lié au souci d'introduire un contenant dans la fosse. Cette hypothèse est étayée par un effet de délimitation linéaire identifié selon un axe nord-sud à l'est du squelette. Il trahit à notre sens la présence d'une paroi rigide, puisque la patella gauche est restée en équilibre instable sur le fémur et le tibia. Par ailleurs, l'humérus gauche a subi une rotation sans outrepasser cette limite. D'une manière générale, les ossements n'ont pas migré au-delà de l'espace occupé par le squelette. Le contenant présentait donc vraisemblablement les caractéristiques suivantes : il était suffisamment imposant pour nécessiter le creusement d'une fosse large. Ses dimensions propres se confinaient à l'espace occupé par le cadavre puisqu'aucun os n'en a franchi les limites. Enfin, le corps est orienté dans l'axe de la fosse. Ces différents arguments conduisent à proposer la présence d'un contenant mobile (un cercueil ?) en matière périssable autour du corps.

Encadré III - Meaux « Route de Varreddes/Chemin de Flandre » (Seine-et-Marne), sépulture 2429, données taphonomiques.

est orienté nord - nord-ouest / sud - sud-est, la tête au nord - nord-ouest. Il est dans l'axe de la fosse et repose sur le dos en position étendue. Les membres supérieurs sont faiblement fléchis. Les bras sont le long du corps, les avant-bras sont ramenés vers le thorax et les mains croisées sur l'abdomen. Les membres inférieurs sont étendus.

SYNTHÈSE

Ces tombes partagent quelques points communs. Du point de vue biologique, les inhumés sont relativement jeunes. Pour deux d'entre eux, la tête présente une orientation dominante vers l'est. Enfin, les tombes 2401 et 2411 semblent étroitement liées à celle de l'empierrement, ou plus précisément à certains blocs sus-jacents.

En revanche, les agencements d'inhumation ne se ressemblent guère d'une sépulture à l'autre. Leur examen approfondi révèle d'ailleurs des fonctionnements assez différents. Là où un corps paraît avoir été inhumé dans un linceul au sein d'une fosse au fond éventuellement aménagé (str. 2401), un autre cadavre repose dans un contenant mobile de type cercueil (str. 2429) ; tandis qu'un troisième corps semble avoir été directement enfoui sans aucune protection visible (str. 2411).

LES DATATIONS

Les sépultures n'ont pas livré de mobilier. Deux datations radiocarbones permettent toutefois d'attribuer ces tombes à l'âge du Bronze ancien :

- structure 2411 : GrN-29244 - 3520 ± 40 BP soit 1950 – 1740 av. J.-C. ;
- structure 2429 : GrA-30005 - 3605 ± 40 BP soit 2130 – 1830 av. J.-C.

On constate que ces deux datations ne sont pas strictement contemporaines. La première est centrée sur le début du XXe s., la seconde au milieu du XVIIIe s. avant notre ère. Cet écart pourrait expliquer la diversité des modes de dépôt et d'orientation des tombes, bien que cela ne soit pas un argument décisif sur deux simples mesures d'âge.

COMPARAISONS

Dans ce secteur de l'Île-de-France, les sépultures datées du Bronze ancien sont encore peu nombreuses (BRUNET 2009). On compte parmi elles deux tombes à Changis-sur-Marne « Les Pétreaux » (Seine-et-Marne, LAFAGE *et alii* 2006), la sépulture de Meaux « Barreau routier de la rocade de Meaux » (Seine-et-Marne, COUTURIER *et alii* 2003), celle de Mareuil-lès-Meaux « Les Vignolles » (Seine-et-Marne, COTTIAUX, LAWRENCE-DUBOVAC 2008) et la tombe un peu plus éloignée de Villeneuve-le-Roi « Le Grand Godet » (Val-de-Marne, CALONNE *et alii* 1999). Elles sont datées de l'âge du Bronze ancien sur la base de mesures radiocarbones. Aucune d'entre elles n'a en effet livré de mobilier, celles de Meaux ne faisant pas exception. Il s'agit, dans tous les cas, d'inhumations. Les sujets enterrés sont des deux sexes et de différentes classes d'âge. Les positions d'inhumations montrent une préférence pour le décubitus latéral, à l'exception des individus allongés sur le dos de Mareuil-lès-Meaux et Meaux « Route de Varreddes ». L'orientation des tombes est variée d'un site à l'autre, tout comme le type d'inhumation. Seule la fosse sépulcrale de Villeneuve-le-Roi est de forme circulaire. Elle diffère en cela de la forme oblongue des autres sépultures. Enfin, aucune de ces tombes n'est associée à un monument.

Les vastes décapages menés sur la plaine alluviale de Changis-sur-Marne « Les Pétreaux » n'ont livré que deux inhumations isolées et éloignées l'une de l'autre. Celles de Meaux « Barreau routier de la rocade de Meaux », de Mareuil-lès-Meaux et de Villeneuve-le-Roi sont également isolées dans les emprises étudiées, bien que les surfaces concernées par les décapages soient nettement plus réduites qu'à Changis-sur-Marne.

LA CÉRAMIQUE

Les autres vestiges du site, également attribués au Bronze ancien, sont des fragments de poteries. Ils proviennent d'une fosse (str. 2396, fig. 2) et du niveau archéologique où ils sont mêlés aux vestiges des autres périodes (BRUNET *et alii* 2004). Ils forment un ensemble d'environ 70 tessons. Séparés du reste du corpus qui est majoritairement apparenté à des productions de la première étape du Néolithique final, ils représentent un minimum de 27 vases distincts, parmi lesquels on compte deux profils entiers de poteries restituées, neuf poteries dont le diamètre est connu et 12 tessons (fig. 8 et 9). En l'absence de toute stratigraphie, leur attribution aux productions de l'âge du Bronze ancien repose uniquement sur des critères typo-technologiques et mérite d'être détaillée.

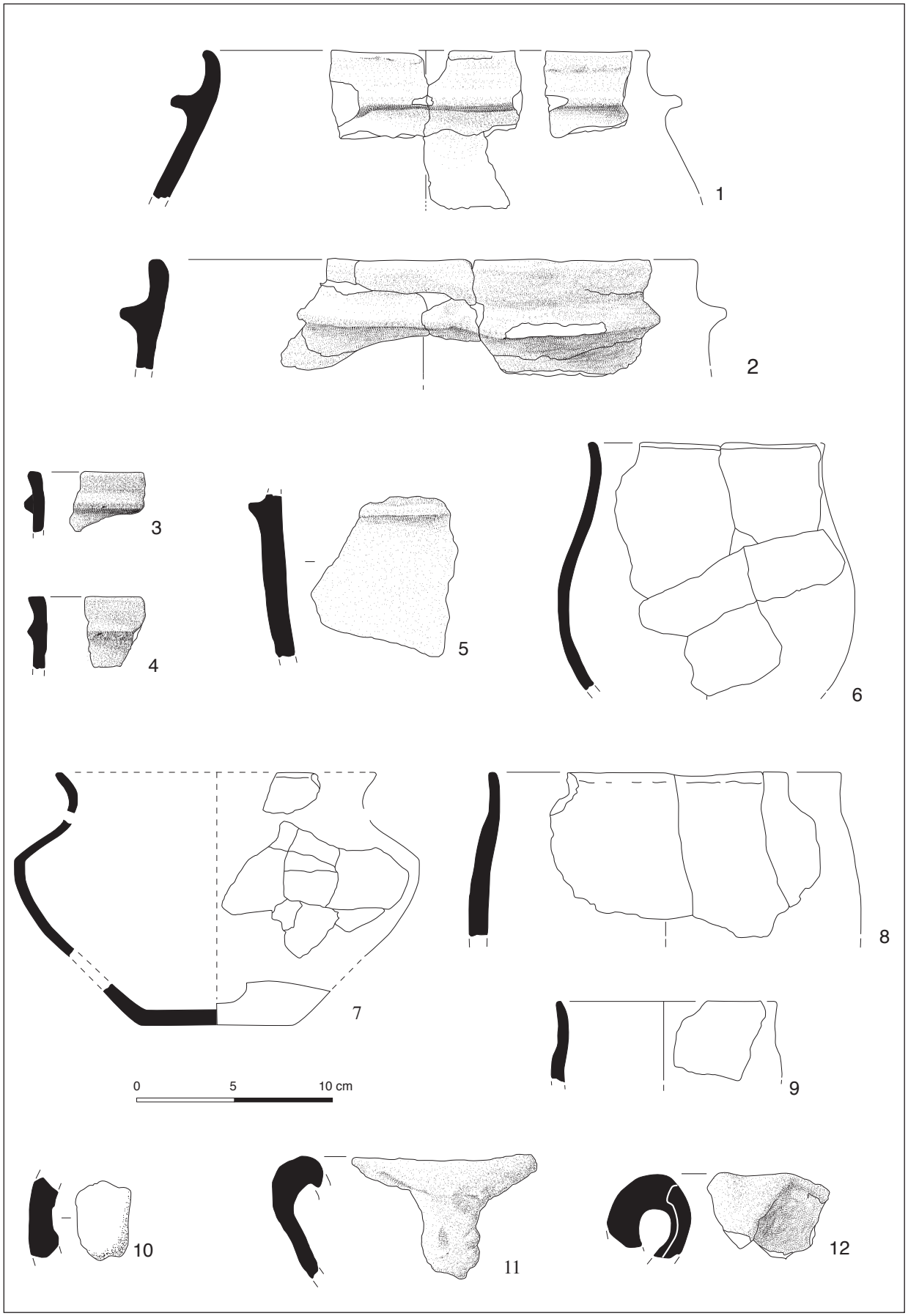

Fig. 8 - Meaux « Route de Varreddes/Chemin de Flandre » (Seine-et-Marne), mobilier céramique fin du Néolithique - Bronze ancien. Dessins : M.-F. André (INRAP).

LES FORMES

Les éléments triés correspondent à des vases de forme complexe. Presque aucune des formes de ce type, c'est-à-dire principalement des poteries à col dégagé, n'est pour l'heure identifiée dans les corpus de la première étape du Néolithique final. Elles correspondent, à l'inverse, au renouvellement du répertoire morphologique que l'on constate au moment de la transition IIIe-IIe millénaire avant notre ère, dans le Centre Nord de la France (BRUNET *et alii* 2008).

Ces éléments ne représentent sans doute pas l'ensemble des formes de l'âge du Bronze ancien de Meaux. En effet, on ne peut exclure que parmi les vases datés du Néolithique final certains soient, à terme, réattribués à une étape postérieure. Une partie des vases à profil simple, notamment les poteries de forme tronconique munies de languettes, peut ainsi perdurer dans toutes les productions céramiques jusqu'à l'âge du Bronze ancien. Elles n'ont pas été recherchées pour cette étude.

L'écuelle carénée à fond plat et épaulement marqué (fig. 8, n° 7) s'apparente à des vases de Videlles, classés dans la seconde phase d'occupation du site, à la fin du Néolithique ou au Bronze ancien (Essonne, *locus* 2 et 7, LETTERLÉ 1994, fig. 6, n° 6). Il s'agit d'une forme évoluée qui diffère, par la forme du profil et du fond, des écuelles carénées de l'ensemble 3 de Poses ou de la céramique campaniforme des Florentins dans l'Eure (BILLARD, CHANCEREL, MANTEL 1991 ; BILLARD *et alii* 1994). Les surfaces du vase ont fait l'objet d'un lissage très poussé, voire d'un polissage, qui permet de le dissocier très clairement du reste du corpus. À Meaux, la pâte d'un autre fragment de fond plat présente exactement les mêmes caractéristiques que cette forme carénée. Il s'agit vraisemblablement d'un second vase de ce type.

Le grand vase à col, à profil biconique et languette de préhension (fig. 9, n° 13), ne trouve pas de comparaisons satisfaisantes dans les séries du Néolithique final du Bassin parisien à l'exception peut-être du site de Bettencourt-Saint-Ouen dans la Somme. Toutefois, il faut noter que ce site a livré plusieurs éléments de l'âge du Bronze ancien (MARTIN, MARTINEZ, PROST 1996). En revanche, il s'apparente à des formes de l'âge du Bronze ancien et du Bronze moyen connues dans des régions plus éloignées et mieux documentées, comme en Suisse (RUOFF 1996).

Pour les vases 8, 9, 15 et 16 à col dégagé et sans doute à panse sinueuse (fig. 8 et 9), il existe des éléments de comparaisons convaincants sur le site du « Bois de Sarron » à Pont-Sainte-Maxence dans l'Oise, datés de l'âge du Bronze ancien (BLANCHET, LAMBOT 1985).

Le gobelet à profil sinueux (fig. 8, n° 6) ne correspond pas non plus à des formes de la première étape du Néolithique final. Les éléments qui rappellent ce type morphologique particulier sont des récipients non décorés attribués au Campaniforme ou à ses dérivés, pour les plus anciens exemplaires connus (SALANOVA 2000).

Le vase 19 (fig. 9), issu avec un fragment de peson en céramique de la fosse 2396 du site, est très proche morphologiquement de deux vases à col dégagé et panse ovoïde découverts dans la structure 144 de Changis-sur-Marne « La Noue Marie » (Seine-et-Marne). L'un des deux vases est par ailleurs muni d'un cordon arciforme (DROUHOT 1997).

LES MOYENS DE PRÉHENSION

Une languette de préhension et trois fragments d'anses en boudin légèrement aplati ont été classés dans cette série. La languette, posée à l'horizontale sur le vase n° 13, présente comme particularité d'être située très bas sur la panse, juste au-dessus de son diamètre maximum. Il s'agit, semble-t-il, d'une différence nette avec les poteries du Néolithique final puisque les languettes horizontales, pourtant connues en grand nombre pour cette époque, sont toujours positionnées très près du bord. Elle constitue un élément supplémentaire pour l'attribution de ce vase à une production de l'âge du Bronze ancien.

Les fragments d'anses, dont deux sont de petits modules, sont attachés au bord des vases, directement au niveau de la lèvre (fig. 9, n° 10 à 12). Il s'agit de moyens de préhension présents dans les répertoires typologiques à partir de la céramique commune campaniforme (BESSE 2003), d'origine orientale et dont l'usage perdure à l'âge du Bronze.

LES DÉCORS

La dizaine de fragments de décors découverte sur le site comporte en majorité des éléments plastiques et quelques décors imprimés.

Dans l'ensemble, les décors plastiques sont intégrés dans des répertoires postérieurs à la

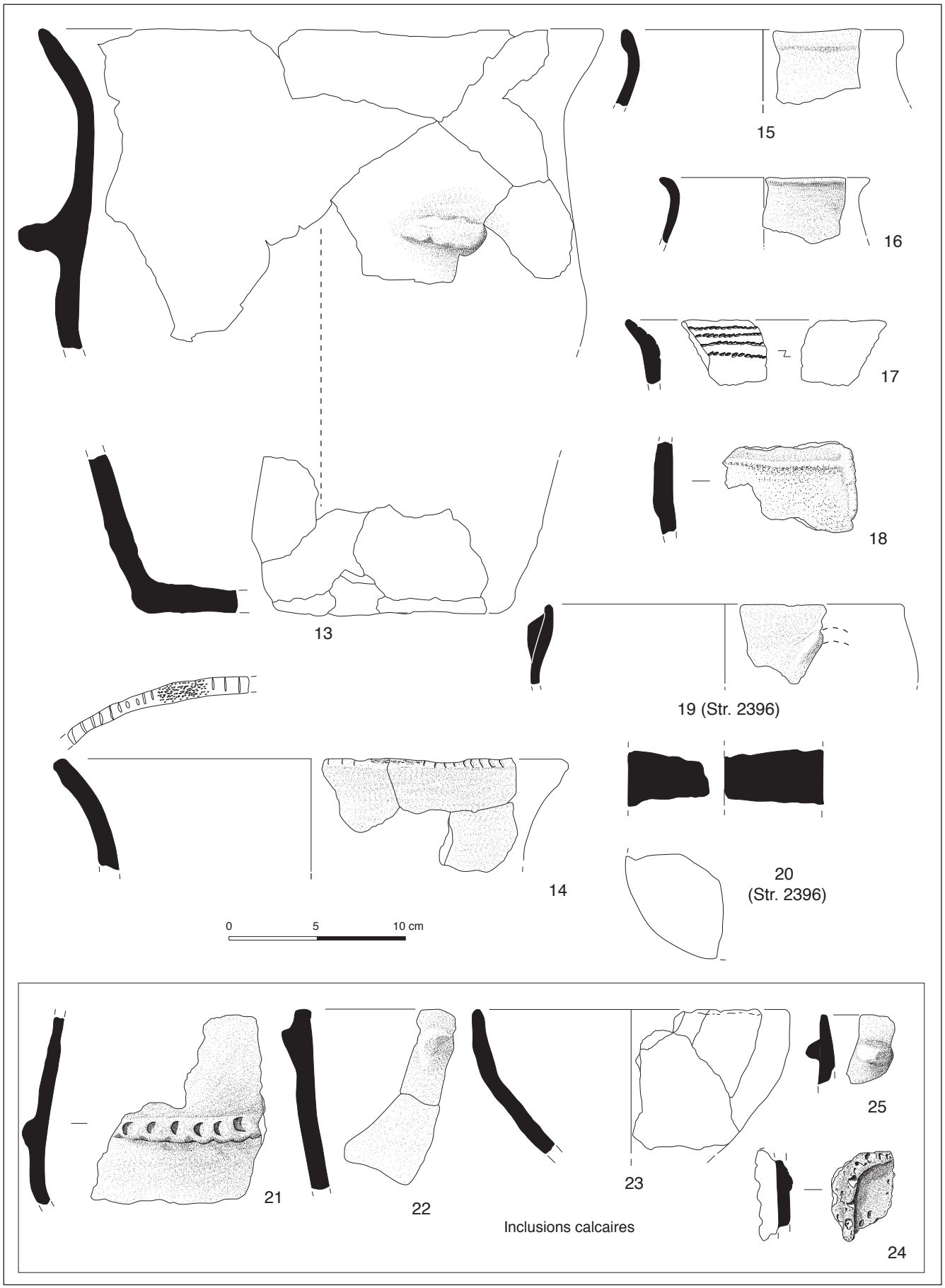

Fig. 9 - Meaux « Route de Varreddes/Chemin de Flandre » (Seine-et-Marne), mobilier céramique fin du Néolithique - Bronze ancien, dessins. Dessins : M.-F. André (INRAP).

première étape du Néolithique final, comme celui de la céramique commune campaniforme (BESSE 2003 ; BRUNET *et alii* 2008), les ensembles 4, 5 et 6 de Poses (Eure, BILLARD *et alii* 1994), ou encore l'assemblage découvert récemment à Suèvres (Loir-et-Cher, IRRIBARIA, HAMON 2008). Si l'on connaît de rares cordons épais dans les séries attribuées au Néolithique final « pré-campaniforme » (Gord, Artenac et groupes jurassiens), ce n'est pas le cas dans la moitié nord de la France pour les petits cordons, à section triangulaire, situés sous un bord à lèvre aplatie et présents en deux exemplaires à Meaux (fig. 8, n° 3 et 4). Ces derniers sont bien représentés dans les ensembles de céramiques communes à partir du Campaniforme tardif et de ses dérivés (BRUNET *et alii* 2008). Les cordons épais du site (fig. 8, n° 1 et 2) sont situés sous le bord de formes complexes postérieures à la première étape du Néolithique final.

Le tesson n° 18 portant des cordons très fins peut être rapproché de vases décorés de réseaux de cordons de ce type datés de la fin du Bronze ancien ou du Bronze moyen (BLOUET *et alii* 1996).

Les cordons arciformes, présents en deux exemplaires sur le site (fig. 9, n° 19 et 24), correspondent à un type d'applique absent des assemblages antérieurs au Bronze ancien. Il s'agit d'un élément aisément identifiable pour lequel on dispose de nombreuses comparaisons en Île-de-France (BRUNET *et alii* 2008 ; BRUNET, DURBET, HADJOUIS 2008).

Parmi les décors imprimés, on distingue des digitations, notamment sur le cordon arciforme n° 24 et un fragment de bord décoré sur la surface interne par un registre de lignes horizontales réalisé par l'impression de cordelette (fig. 9, n° 17). Ce dernier rappelle les éléments constitutifs du Groupe des urnes à décor plastiques, pour lequel des comparaisons convaincantes existent localement à Chelles (Seine-et-Marne, RENARD 2002) ou à Saint-Maur-des-Fossés (Val-de-Marne, DURBET 1994). La cordelette utilisée à Meaux est d'un gros module, comme ses voisines de Chelles et de Saint-Maur-des-Fossés. Elle se distingue de ce point de vue des cordelettes très fines en usage au Campaniforme.

Enfin, à la différence du reste du corpus, la pâte des tessons 24 et 21 (fig. 9) comporte une importante part d'inclusions calcaires. Cette caractéristique permet de proposer que les fragments de vases 22, 23 et 25 contenant ce même type d'inclusions soient également attribués à une production du Bronze ancien, malgré l'absence de critère typologique plus explicite.

SYNTHÈSE

À défaut de séries locales suffisamment documentées et datées, les comparaisons doivent se faire sur une très grande échelle géographique. Elles permettent de s'interroger sur la présence d'éléments qui passent le plus souvent inaperçus, parce qu'ils sont dispersés ou mélangés dans des ensembles datés d'une autre époque. De ce point de vue, à Meaux, leur nombre est loin d'être négligeable.

En l'état, on ne peut assurer que ces données constituent un assemblage cohérent d'objets strictement contemporains. Néanmoins, elles montrent clairement que le site est occupé à différentes périodes, à la fin du troisième millénaire avant notre ère et au début du second.

La répartition des vestiges sur le site et l'existence d'au moins une fosse permettent de supposer que la céramique correspond à des restes dispersés sur un habitat. Dès lors se pose une question essentielle : les sépultures du Bronze ancien sont-elles inscrites au sein d'un habitat, ou s'agit-il d'occupations diachroniques de différentes natures ? À Changis-sur-Marne « Les Pétreaux », on constate une situation analogue avec deux inhumations et la présence résiduelle de vestiges d'habitat, dont la contemporanéité n'est pas assurée. En revanche, à Villeneuve-le-Roi « Le Grand Godet », la sépulture a été directement implantée dans l'une des fosses de l'habitat contenant de nombreux rejets d'activités domestiques.

CONCLUSION

Les principales caractéristiques de ce petit ensemble de tombes sont :

- l'absence de mobilier et par conséquent une attribution chronologique reposant sur des dates radiocarbones,
- la proximité immédiate d'un habitat, des creusements spacieux par rapport au défunt avec une variabilité des modes d'inhumations, des orientations et de l'âge des inhumés.

En basse vallée de Marne, les données funéraires de l'âge du Bronze ancien sont regroupées dans un rayon de moins de huit kilomètres. Les tombes isolées semblent côtoyer les petits groupes d'inhumations comme à Meaux. Une réserve cependant : la stricte contemporanéité des sépultures de ce site n'étant pas assurée, on doit également envisager qu'il s'agisse d'une succession de tombes isolées.

À l'échelle du centre du Bassin parisien, les données mises au jour à Meaux ajoutent donc un peu plus à la diversité – pour ne pas dire à la confusion – des types de sites et des pratiques funéraires reconnues pour l'âge du Bronze ancien. En effet, en plus des tombes isolées et du petit ensemble funéraire de Meaux présenté ici, la réutilisation des sépultures collectives de la fin du Néolithique à l'âge du Bronze ancien est une pratique couramment mentionnée dans la littérature (CHAMBON 2005). La découverte de poteries du bronze ancien en sépulture collective est clairement attestée. Par exemple, le mobilier provenant de la sépulture collective de « l'Usine Vivez » à Argenteuil (Val-d'Oise) a été à l'origine de la définition de la civilisation « argenteuillienne », définition aujourd'hui abandonnée (ARNAL 1954 ; BLANCHET 1984). Mais il n'est pas encore totalement démontré que les dépôts de mobiliers du Bronze ancien soient associés à des individus inhumés. Par ailleurs, il semble qu'aucune inhumation issue d'un contexte collectif ne soit précisément datée de l'âge du Bronze ancien, les dates radiocarbones disponibles couvrant le plus souvent des écarts qui englobent la seconde moitié du Néolithique final ou de l'âge du Bronze moyen (CHAMBON 2005, p. 369). Il s'agit donc d'une question qui mériterait d'être approfondie afin de déterminer si oui ou non des tombes plus anciennes sont réutilisées, si cette pratique correspond à une exception ou à une généralité et si le mode de dépôt des défunts est comparable à ceux observés dans les tombes isolées.

L'existence de monuments funéraires est également documentée : enclos concentriques dans la vallée de l'Aisne (BRUN *et alii* 2005) et en Bassée (GOUGE, PEAKE 2005), ou enclos à simple fossé comme à Gonesse (Val-d'Oise, BLANCHET 1984). Les tombes découvertes dans ces monuments, associées au fossé d'enclos ou inscrites dans l'aire interne, sont soit des inhumations, soit des incinérations. Leur cartographie montre une pratique de l'inhumation plus importante au sud, et de l'incinération au nord. Pour la vallée de la Marne, l'absence de la pratique de l'incinération au profit de l'inhumation semble pour le moment confirmer cette répartition générale. Quant aux monuments, on note la mise au jour récente d'un double enclos concentrique de plus de 30 m de diamètre à Fresnes-sur-Marne « Les Vieilles Fourches » (diagnostic P. Brunet) qui fait écho au grand enclos de près de 120 m de diamètre de « La Butte de Gramont » à Maisons-Alfort (Val-de-Marne, DURBET, NALLIER ce volume).

Les observations anthropologiques ont été réalisées sur le terrain par V. Delattre, INRAP, que nous remercions particulièrement.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

ARNAL J. (1954) – Le Chalcolithique, *Bulletin de la Société Préhistorique Française*, LI, Bulletin spécial du centenaire de la Société, p. 96-100.

BESSE M. (2003) – L'Europe du 3e millénaire avant notre ère, les céramiques communes au Campaniforme, *Cahiers d'Archéologie romande*, 223 p.

BILLARD C., CHANCEREL A., MANTEL E. (1991) – Nouveaux sites campaniformes de la basse vallée de la Seine, *Gallia Préhistoire*, tome 33, p. 137-206.

BILLARD C., AUBRY B., BLANCQUAERT G., BOURHIS J.-R., HABASQUE G., MARINVAL P., PINEL C., ROPARS A., LEBRET P., LEFEBVRE D., MARGUERIE D., PAULET-LOCARD M.-A. (1994) – Poses « Le Vivier », « Le Clos Saint-Quentin » (Eure), l'occupation de la plaine inondable au Néolithique et au début de l'âge du Bronze, *Revue archéologique de l'Ouest*, 11, p. 53-113.

BIRKNER R. (1980) – *L'image radiologique typique du squelette*. Édition originale 1977, Paris, Maloine, 564 p.

BLANCHET J.-C. (1984) – Les premiers métallurgistes en Picardie et dans le Nord de la France. *Mémoires de la Société Préhistorique Française*, vol. 17, 608 p.

BLANCHET J.-C., LAMBOT B. (1985) – Quelques aspects du Chalcolithique et du Bronze ancien en Picardie, dans : Actes du 9e colloque interrégional sur le Néolithique, Compiègne, 1982, *Revue archéologique de Picardie*, n° 3/4, p. 79-118.

BLOUET V., KŒNIG M.-P., VANMŒRKERKE J., BUZZI P., FAYE C., GEBUS L., KLAG T., MERVELET P., VEBER C. (1996) – L'âge du Bronze en Lorraine, Cultures et Sociétés du Bronze ancien en Europe, dans : *Actes du 117e Congrès national des Sociétés savantes*, Clermont-Ferrand, 1992, Paris, p. 403-458.

BRUN P., CATHELINAIS C., CHATILLON S., GUICHARD Y., LE GUEN P., NÉRÉ É. (2005) – *L'âge du Bronze dans la Vallée de l'Aisne*, table ronde sur l'âge du Bronze du nord-ouest de la France dans le contexte européen occidental, Association pour la Recherche sur l'âge du Bronze, Lille, 10-15 avril 2000, Éditions du Comité des Travaux Historiques et Scientifiques, Paris, p. 189-208.

BRUNET P., avec la collab. de CHARAMOND C., CHARAMOND Ch., COTTIAUX R., COUTURIER D., DELATTRE V., DURAND J.-C., DURBET G., GOSSELIN R., LAFAGE F., LANCHON Y., MONCHABLON C., SAMZUN A. (2009) –

De la fin du Campaniforme à l'aube du Bronze moyen dans la basse vallée de Marne, *Bulletin de la Société Préhistorique Française*, tome 106, n° 2, p. 329-359.

BRUNET P., ANDRÉ M.-F., BÉMILLI C., BRUNET V., COTTIAUX R., DURAND J., GOSSELIN R., LE JEUNE Y., RENARD C. (2004) – Deux sites de la fin du Néolithique en vallée de Marne : Lesches « Les Prés du Refuge » et Meaux « Route de Varreddes », résultats préliminaires, *Internéo* 5, journée d'informations du 20 novembre 2004, Paris, p. 101-113.

BRUNET P., COTTIAUX R., HAMON T., MAGNE P., RICHARD G., SALANOVA L., SAMZUN A. (2008) – Les ensembles céramiques de la fin du IIIe millénaire (2300-1900 avant notre ère) dans le Centre Nord de la France, *Bulletin de la Société Préhistorique Française*, tome 105, n° 3, p. 595-615.

BRUNET P., DURBET G., HADJOUIS D. (2008) – Un site du Bronze ancien : « Le Grand Godet » à Villeneuve-le-Roi (Val-de-Marne), *Revue archéologique d'Île-de-France*, 1, p. 95-112.

BRUZEK J. (2002) – A Method for Visual Determination of Sex, Using the Human Hip Bone, *American Journal of Physical Anthropology*, 117, p. 157-168.

CALONNE E., avec la collab. de HADJOUIS D., PANTANO L., RODRIGUEZ P., RICARD J.-L. (1999) – *Villeneuve-le-Roi « Parc du Grand Godet », Document Final de Synthèse*, avec la participation du Syndicat Mixte d'Aménagement et de Gestion du Parc du Grand Godet, Laboratoire départemental d'archéologie du Val-de-Marne et de l'Association pour la Recherche et la Publication d'Études Archéologiques Val-de-Marnaises, Villejuif, 79 p.

CHAMBON P. (2005) – Les sépultures collectives au Bronze ancien : pratique dominante ou marginale ?, dans : MORDANT C., DEPIERRE G. (dir.), *Les pratiques funéraires à l'âge du Bronze en France*, actes de la table ronde de Sens-en-Bourgogne (Yonne). Éditions du Comité des Travaux Historiques et Scientifiques (CTHS), Paris, Société archéologique de Sens, Sens, p. 367-378.

COTTIAUX R., LAWRENCE-DUBOVAC P. (2008) – Un ensemble funéraire de l'âge du Bronze moyen à Mareuil-lès-Meaux « Les Vignolles » (Seine-et-Marne), *Revue archéologique d'Île-de-France*, 1, p. 113-124.

COUTURIER D., DELATTRE V., DURAND J., GAUTIER S., LANCHON Y. (2003) – *Meaux (Seine-et-Marne), barreaux routier de la rocade de Meaux (RD 405 – RD 17A), rapport de diagnostic archéologique*, INRAP-Centre Île-de-France, DRAC-SRA Île-de-France, Paris.

DROUHOT C. (1997) – Changis-sur-Marne, « la Noue Marie », *Bilan scientifique 1996*, Service régional de l'Archéologie d'Île-de-France, p. 45.

DURBET G. (1994) – *Saint-Maur-des-Fossés « Le Beach - La Varenne », Diagnostic archéologique*, Laboratoire départemental d'archéologie du Val-de-Marne, Villejuif, 12 p.

GOUGE P., PEAKE R. (2005) – Aux marges du Bronze atlantique, sites et chronologies de la région du confluent Seine-Yonne, dans : BOURGEOIS J., TALON M. (éd.), *L'Âge du Bronze du Nord de la France dans son contexte européen*, Comité des Travaux Historiques et Scientifiques, Paris, p. 333-359.

IRRIBARIA R., HAMON T., avec la collab. de DESCHAMPS S. (2008) – Un nouveau groupe du IIIe millénaire en Loire moyenne à Suèvres « Les Sables » (Loir-et-Cher), *Internéo* 7, journée d'informations du 22 novembre 2008, Paris, p. 131-141.

LAFAGE F., AUXIETTE G., BRUNET P., MARTIAL E., MATTERNE V., avec la collab. de PRAUD I., LAPLANTINE N. (2006) – Première tentative d'interprétation spatiale d'un site du Bronze final à Changis-sur-Marne (Seine-et-Marne), *Bulletin de la Société Préhistorique Française*, tome 103, n° 2, p. 323-377.

LETTERLÉ F. (1994) – Le site des Roches à Videlles (Essonne) : étude des séries du Chalcolithique-Bronze ancien et proposition de périodisation. *Antiquités Nationales*, volume 26, p. 18-44.

MARTIN J.-M., MARTINEZ R., PROST D. (1996) – Le site chalcolithique de Bettencourt-Saint-Ouen (Somme). *Internéo* 1, Journée d'informations du 23 novembre 1996, Paris, p. 141-168.

RENARD C. (2002) – *L'implantation humaine en Seine-et-Marne au IIIe millénaire avant J.-C.* Mémoire de maîtrise, Université de Paris I, Institut d'Art et d'Archéologie, Paris, 287 p.

RUOFF U. (1996) – Meilen-Schellen et Zurich-Mozartstrasse, deux sites lacustres au bord du lac de Zurich, dans : MORDANT C., GAIFFE (O.) (dir.), *Cultures et sociétés du Bronze ancien en Europe.* Actes du Colloque de Clermont-Ferrand, 1992, p. 199-210.

SALANOVA L. (2000) – *La question du Campaniforme en France et dans les îles anglo-normandes : productions, chronologie et rôles d'un standard céramique*. Paris, Éditions du Comité des Travaux Historiques et Scientifiques (Documents préhistoriques) et de la Société préhistorique française, 392 p., 120 fig., 171 fiches.

Paul BRUNET
INRAP – UMR 7041,
Équipe Protohistoire européenne
56, boulevard de Courcerin
77183 Croissy-Beaubourg
paul.brunet@inrap.fr

Jean-Gabriel PARIAT
SDAVO – UMR 7041,
Équipe Ethnologie préhistorique
Abbaye de Maubuisson
Rue Richard-de-Tour
95310 Saint-Ouen-l'Aumône
jean-gabriel.pariat@valdoise.fr

Richard COTTIAUX
INRAP – UMR 7041,
Équipe Protohistoire européenne
32, rue Delizy
93500 Pantin
richard.cottiaux@inrap.fr

Marie-France ANDRÉ
INRAP – Centre-Île-de-France
56, boulevard de Courcerin
77183 Croissy-Beaubourg

Revue archéologique d'Île-de-France, numéro 2 – 2009

Table des matières

P. BRUNET, J.-G. PARIAT, R. COTTIAUX avec la collaboration de M.-F. ANDRÉ, Sépultures et céramiques du Bronze ancien à Meaux « Route de Varreddes/Chemin de Flandre » (Seine-et-Marne) ..... p. 3

G. DURBET, R. NALLIER, Le tumulus d'Alfort à Maisons-Alfort (Val-de-Marne) : un monument funéraire remarquable du Bronze ancien à la confluence de la Seine et de la Marne ? ..... p. 23

R. NALLIER, P. HUARD, D. HADJOUIS, Une fosse polylobée du Bronze final IIb-IIIa à Villejuif, « Les Hautes Bruyères » (Val-de-Marne) ..... p. 33

B. BOUET-LANGLOIS, Nouveaux dépôts de haches à talon en Île-de-France. Observations macroscopiques, techniques et typologiques ..... p. 65

J.-M. SÉGUIER, Un ensemble de céramique domestique du IVe s. av. J.-C. à Compans, « Le Poteau du Mesnil » (Seine-et-Marne) ..... p. 89

Y. LE BÉCHENNEC, « Une lance sonore » dans la nécropole gauloise de Bobigny (Seine-Saint-Denis) ..... p. 101

E. du BOUËTIEZ, H. ERISTOV, Peintures murales gallo-romaines à Vanves (Hauts-de-Seine) ..... p. 107

J.-M. SÉGUIER, G. AUXIETTE, P. BERTIN, F. PILON, La ferme et les stèles gallo-romaines du « Port aux Pierres » à Saint-Sauveur-lès-Bray (Seine-et-Marne) ..... p. 147

R. LABARRE, L'aqueduc de Lutèce : une nouvelle approche ..... p. 171

S. ARDOUIN avec la collaboration de B. DELOUMEAUX, Les bassins et ouvrages d'art de l'aqueduc antique de Lutèce ..... p. 181

F. MORET-AUGER, Un denier inédit ou hybride de l'empereur Hadrien pour Antonin le Pieux César (Souzy-la-Briche – Essonne) ..... p. 193

A. BOURROUILH, Habitat et système agraire au premier Moyen Âge. Vers une modélisation dynamique des interactions société / milieu à partir de sites de Marne-la-Vallée (Seine-et-Marne) ..... p. 195

C. BUQUET-MARCON, Architecture de tombes du haut Moyen Âge, des contenants en question à Saint-Pierre-du-Perray (Essonne) ..... p. 211

A. LEFÈVRE, La céramique du début du Moyen Âge (XIe- XIIe s.) du sud des Yvelines : les sites de Bullion (rue de Noncienne) et Sonchamp (déviation de la route nationale 10) ..... p. 221

C. CLAUDE, Panorama des productions céramiques médiévales en pâte rouge de Dourdan (Essonne) ..... p. 235

D. CHAOUI-DERIEUX, J.-F. GORET, L'exploitation artisanale des côtes de grands herbivores à travers les plaques ornementales des coffrets et les peignes en Île-de-France (IXe-XIIIe s.) ..... p. 253

D. LAVALL, C. PIOZZOLI, Les vestiges de la porte de Rosny de Mantes-la-Jolie (Yvelines) : lecture comparée des vestiges souterrains et du « Chouquet », livre de comptes des fortifications durant « l'occupation anglaise » ..... p. 273

P. BROUTIN avec la collaboration de M. BELARBI et M. HOUDAYER, « De grès ou de force », les carrières de grès sur le plateau de Sénart ..... p. 291

J.-Y. DUFOUR, Une remise pour la chasse au lieu-dit « La Vignolle » à Roissy-en-France (Val-d'Oise) ..... p. 305

Mémoires de diplômes universitaires soutenus en 2007/2008 portant sur l'Île-de-France ..... p. 327

Prix : 18 €